



Huissier et somme dû- Peut-on réclamer plus que la somme créancée

Par **Titine78**, le **29/07/2015** à **11:23**

Bonjour,

Je viens de m'inscrire sur votre forum!

Je suis actuellement en recouvrement par l'huissier BENTON-PERCY j'ai déjà versé la somme de 726.30€ et il m'envoie un courrier (en lettre simple) en me demandant de leur versé la somme de 2700€ alors que la dette était d'un montant de 2539.89€.

Dois-je arrêter de payer?

Que puis-je faire?

Je pense qu'il est hors de sa juridiction puisque j'habite le 78 et que celui-ci est dans le 95. puis-je jouer sur ce fait?

De plus je suis harcelée téléphoniquement sur mon portable et sur mon téléphone de bureau !!

Merci de votre réponse

Cordialement

Titine 78